

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CARAQUET TENUE LE VENDREDI 30 JUIN 2023 À 19 h
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Le maire Bernard Thériault et les membres : Jacques Boucher, Kim Légère, Florence Albert, Louise Blanchard, Pierre Boudreau, Terry Ing, Marie-Soleil Landry, Jean-Claude Doiron et Nicole Hébert

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, greffière et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à l'ordre vers 12 h 01.

2023-111

Ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adoptée

2023-112

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2023-113

Approbation d'un plan de lotissement – 676275 NB Itée – rue Duguay

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'accepter le plan de lotissement 676275 NB INC afin de créer une rue publique. Adoptée

2023-114

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté de lotissement de Caraquet »

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jacques Boucher, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté de lotissement de Caraquet ». Adoptée

2023-115

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté de lotissement de Caraquet »

Sur proposition du conseiller Terry Ing appuyée par la conseillère Kim Légère, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté de lotissement de Caraquet ». Adoptée

2023-116

Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 6 vi) de notre arrêté procédural concernant des consultations juridiques données à la municipalité par un avocat ou la communication protégée entre l'avocat et son client à propos d'une affaire d'ordre municipal

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Florence Albert, il est résolu de se constituer en comité à huis clos en conformité avec l'article 6 vi) de notre arrêté procédural concernant des consultations juridiques données à la municipalité par un avocat ou la communication protégée entre l'avocat et son client à propos d'une affaire d'ordre municipal. Adoptée

2023-117

Retour en assemblée extraordinaire

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu de revenir en assemblée extraordinaire. Adoptée

2023-118

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2023-119

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossier

2023-120

Présentation et intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public

2023-121

Levée de l'assemblée

Sur proposition de la conseillère Kim Légère, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 13 h 14.



BERNARD THÉRIAULT, MAIRE



JULIE JACOB, GREFFIÈRE